



CJT - BBW

Commission des Jeunes et Technique

Bruxelles et Brabant Wallon



Compétition : CHALLENGE PRE-PING – Phase 1



Réservé jeunes **POUSSIN(E)S, PREMINIMES** et **MINIMES** (Filles & Garçons) affiliés de la Province de Bruxelles / Brabant Wallon

Date : 27 septembre 2026

Adresse : Rue Van Kalck, 93 – 1080 Bruxelles (local ARC-EN-CIEL CTT)

Directeur : Dandois Félix
dandois.felix@gmail.com

Juge arbitre : Dandois Félix
dandois.felix@gmail.com

Inscription : <https://tournois-bbw.be>

Clôture inscription : 24 septembre 2026 à 23:59

Prix : 5€

Plus aucune inscription, ni confirmation ne sera acceptée après cette échéance

HORAIRES	
Catégorie	Horaire
POUSSINS – Garçons	10h00 – 14h00
PREMINIMES – Garçons	10h00 – 14h00
MINIMES – Garçons	14h00 – 18h00
POUSSINES/PREMINIMES/MINIMES (regroupées) – Filles	14h00 – 18h00

REGLEMENT de la Phase 1 : 27/09/2026





CJT - BBW

Commission des Jeunes et Technique

Bruxelles et Brabant Wallon



- Le challenge est divisé en 4 phases : 27/09/2026 – 06/12/2026 – 31/01/2027 – 28/03/2027. Il est uniquement réservé aux Jeunes affiliés à la Province de Bruxelles/Brabant Wallon.
- Les 4 phases du préping constituent les 4 compétitions promotionnelles prises en compte pour la labélisation.
- L'objectif du challenge « PRÉPING » consiste à jouer des matchs contre des jeunes de son âge et de son niveau ainsi que de permettre aux débutants de découvrir la compétition.
- Les différentes phases du challenge respecteront toutes les stipulations sportives en vigueur.
- La compétition sera disputée sur 12 tables et avec des balles en plastique blanches de marque « GEWO ».
- Chaque participant pourra s'inscrire à une et une seule série parmi : POUSSINS Garçons – PREMINIMES Garçons – MINIMES Garçons – POUSSINES/PREMINIMES/MINIMES (regroupées) Filles
- CATEGORIES D'AGE : Poussins : 2018 & +, Préminimes : 2016 & 2017, Minimes : 2014 & 2015
- L'horaire sera strictement respecté car la compétition se déroule dans une poule unique de 6-8 joueurs. Des regroupements de série pourraient être effectués afin de garantir un minimum de matchs.
- Les poules seront définies, à chaque phase, en fonction du classement numérique en vigueur au début du mois. Les X premiers joueurs seront dans la première poule, les X suivants dans une seconde poule, et ainsi de suite. Le premier d'une poule (division) sera assuré de participer à la poule (division) supérieure lors de la phase suivante s'il s'inscrit pour celle-ci, quels que soient ses points numériques avant la compétition.
- Un classement de régularité sera établi et mis à jour après chaque nouvelle phase. Celui-ci reprend le nombre total de victoires (quelles que soient les divisions disputées). Des récompenses seront attribuées aux 3 meilleurs de chaque catégorie d'âge. Seuls seront pris en compte les joueurs ayant participé à au moins 3 phases.
- Lors de chaque phase une médaille sera remise au 3 premiers de chaque catégorie d'âge et de chaque poule.
- Un classement club sera également mis en place. Le club dont les joueurs ont récolté le plus de points sur les 4 phases sera récompensé. Seuls les joueurs ayant participé au moins à 2 phases seront pris en compte.
- Le nombre de place est limité par série ! Le site accepte cependant les inscriptions au-delà de cette limite afin d'établir plusieurs réserves. Les réserves joueront si et seulement si elles ont été contactées ultérieurement à leur inscription.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.

Amendes		
N°	Motifs	Montants
1	Refus d'arbitrage	15,00€
2	Absence non prévenue après inscription	25,00€ + frais d'inscription
3	A partir de la première récidive d'absence non prévenue	35,00€ + frais d'inscription
4	Désistement ou absence prévenue	10,00€ + frais d'inscription
Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h annulera l'éventuelle amende n°4		

